



MOUTONS ET RUCHES SUR LE CAMPUS DESCARTES : OÙ ET DANS QUEL BUT ?

La cité Descartes créée en 1983, s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement de villes nouvelles à l'Est de Paris, qui répond à un objectif d'équilibrage de l'agglomération parisienne, déjà développée à l'Ouest, et à la création de logements. L'espace de la Cité Descartes a été conçu comme une articulation entre un espace de production urbain et un lieu qui tient à se rapprocher de la nature construite. C'est un cluster qui réunit des entreprises, des chercheurs, des enseignants, des étudiants, dont l'objectif affiché est de réfléchir à l'innovation urbaine future. La Cité Descartes est également un site d'expérimentations, avec de nombreux équipements permettant de faire des tests. Les espaces sur lesquels nous allons nous focaliser sont l'espace de la bibliothèque Georges Pérec et celui de l'École d'Urbanisme de Paris (EUP).

Dans un contexte de changement de représentations de la nature qui vise à favoriser la biodiversité, différents campus du territoire français produisent une nature urbaine renouvelée, par le biais de diverses actions. Celle-ci s'est effectuée notamment depuis l'article 55 de la loi dite "Grenelle I" datant du 3 août 2009, qui les contraint à mettre en place un "plan vert" qui visent à mobiliser les facultés autour du développement durable. Les actions varient en fonction des campus. Certaines facultés respectent ce plan vert pour diverses raisons : par obligation, ou pour se rapprocher d'une vision de la ville qui se veut plus écologique. Cette loi permet la prise en compte du développement durable dans l'enseignement et la recherche, avec des formations par exemple en école d'architecture de Paris, de Bretagne, de Clermont-Ferrand ou encore de Toulouse, où il y a des pôles dédiés au développement durable. Et au niveau des actions pour le développement durable, il y a par exemple le tri des déchets comme à l'université de Strasbourg ou encore une semaine consacrée au ramassage des déchets à l'université de Bordeaux Montaigne en 2018.

Mais notre sujet va s'orienter sur l'implantation d'espèces animales, qui est un rapport relativement nouveau à la nature. Précédemment, il y avait un rapport fort à la nature qui passait par la flore. Comme le faisait remarquer N.Blanc et M.Cohen en 2002 : « peu de géographes ont véritablement travaillé la question de l'animal avec la même profondeur que celle du végétal ou du minéral. », et en 2003 : « l'animal n'est pas considéré comme un élément structurant de l'espace urbain, à la différence du végétal, dont l'implantation s'inscrit à la fois dans un ordre esthétique et dans une visée hygiéniste ». De plus, cela se remarque bien dans les politiques urbaines, avec par exemple les trames vertes, un des éléments imposés par la loi Grenelle II aux urbanistes, aménageurs notamment, et qui, comme son nom l'indique, se concentre sur « la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques » (LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010 – art 21), ce qui signifie une focalisation sur les espaces, et principalement la flore.

Mais nous allons voir un rapport différent, avec l'implantation d'abeilles et de moutons dans des espaces bien singuliers. L'arrivée de ces deux espèces, qui ont pourtant une image non-citadine et plutôt de campagne, de périphérie, s'observe de plus en plus ces dix dernières années dans les campus français.

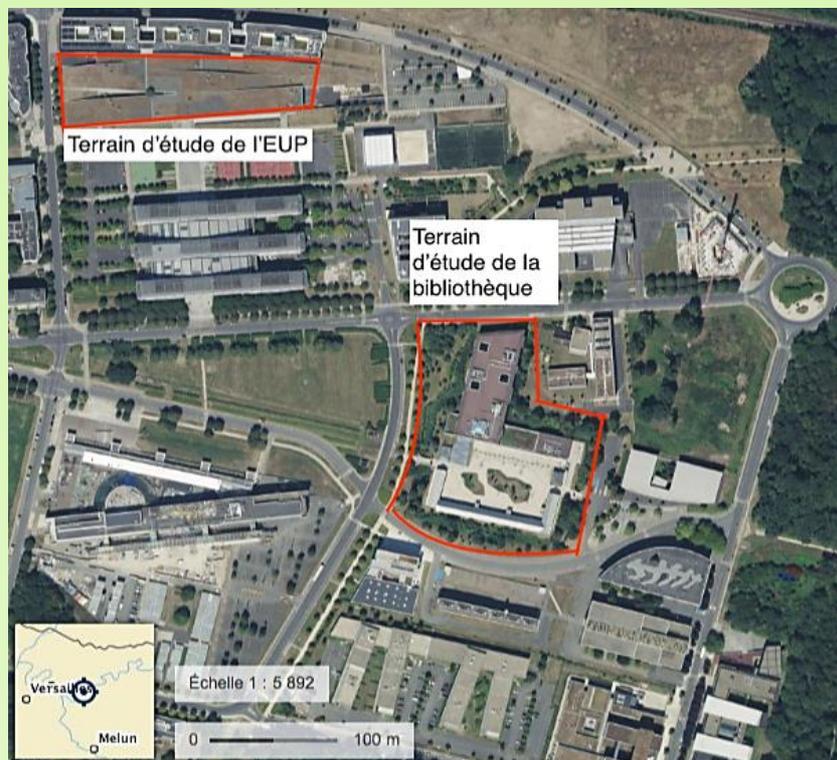


Villetaneuse, illustration. Comme à la fac de Villetaneuse [Paris-13], un troupeau de moutons viendra brouter l'herbe à l'université Paris-8./Le Parisien, 25/09/19.

C'est le cas par exemple à l'Université de Nanterre, et le campus de Villetaneuse à l'Université Paris 13 en région Ile-de-France où des moutons sont en liberté, ou encore à Versailles où se trouvent des ruches.

A l'échelle de l'UPEM

Les moutons sont arrivés à l'UPEM, proche de la Bibliothèque Universitaire [BU] durant l'hiver 2017, par le biais de la société Ecomouton ; et l'implantation de ruches s'est effectuée quant à elle à partir de l'automne 2018, sur les toits de l'École d'Urbanisme de Paris. *Mais pourquoi l'université a-t-elle introduit ces espèces ? L'université s'inscrit-elle dans une mode, une tendance globale et à quelle échelle ? Et il serait aussi intéressant de comprendre quelles sont les représentations des personnes fréquentant l'université pour comprendre les effets des installations sur leur vie de tous les jours, et comprendre à travers leur avis les conséquences des politiques urbaines concernant les animaux.*



Délimitation des deux terrains d'enquête : la bibliothèque Georges Perec et sa zone d'éco-pâturage ainsi que le secteur où sont situées les ruches.
Google Maps, 2019.

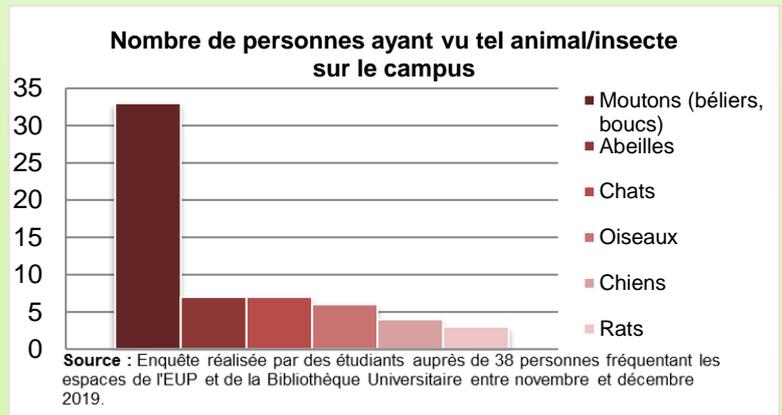
Comme dit précédemment, dans différents campus de France, se trouvent des moutons, par exemple à l'Université des Sciences Agro à Bordeaux, il y en a aussi sur les sites de l'IFFSTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux) à Nantes, et à Lyon, ainsi que des canards à l'université du Havre, comme nous avons pu le relever dans notre enquête. Cela permet de mettre en lumière une mode urbaine actuelle, avec des aménageurs qui doivent maintenant prendre en compte, en milieu urbain, des animaux dans leur plan. Ces différentes introductions d'espèces sont synonymes de modernité. Cependant ce ne sont pas n'importe quelles espèces qui sont choisies. Et c'est ce que nous allons essayer de comprendre avec une enquête à l'Université Paris Est Marne-La-Vallée.

Méthode d'enquête : Nous sommes allé.e.s interroger des personnes fréquentant la bibliothèque Georges Perec, et des personnes fréquentant l'EUP. Ce qui nous a donné un total de 38 questionnaires. Et pour compléter cela, nous avons interrogé deux acteurs en lien avec le projet ruches, et les moutons.

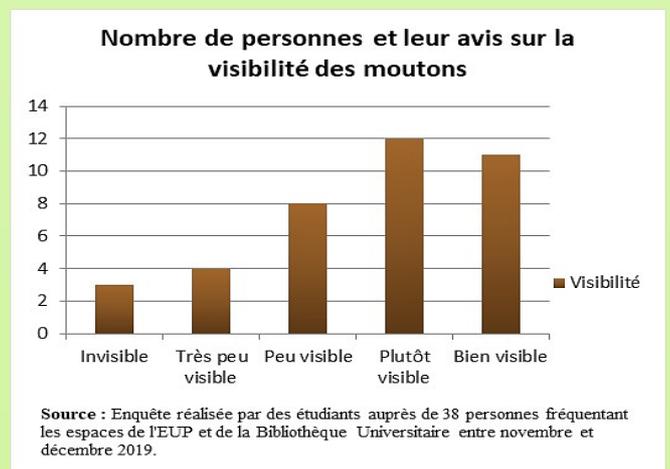
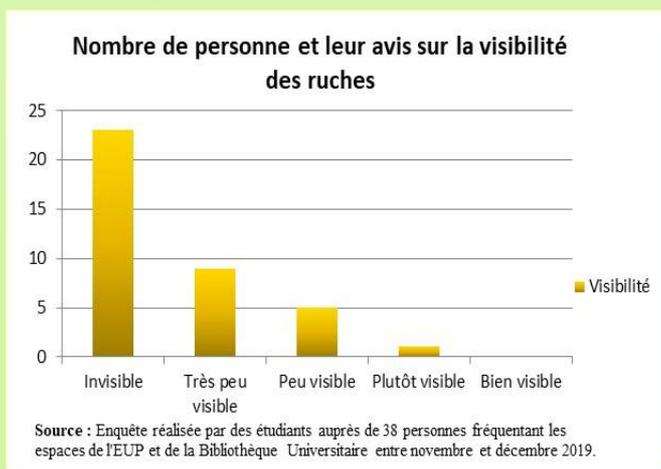
Une majorité d'étudiants

Lieux d'études	Nombre d'enquêtés	Personnes pour un entretien
Bibliothèque Georges Perec	25	C. De Oliveira, directeur du service patrimoine de l'UPEM (en lien avec les moutons), à Bois de l'Etang (Bât A)
EUP	13	L.Bouillaut, chercheur à l'IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux), professeur à l'ENPC (Ecole Nationale des Ponts et Chaussées), et acteur du projet des ruches
Total	38	

Tout d'abord, nous allons partir d'un constat simple. Quand les enquêtés ont été interrogés, les premiers animaux à être cités, étaient les moutons, que certains ont parfois pris pour des béliers ou des boucs; les oiseaux, les rats, mais aussi les chiens et les chats, ainsi que les abeilles. Cela montre que les personnes sont avertis concernant leur environnement, même si cette faune décrite est limitée. Ils sont conscients de la présence de divers animaux. Ce qui, pour des futurs probables aménageurs peut sensibiliser sur la question de l'inclusion des animaux dans les aménagements et paysages urbains.



La question de la visibilité des installations, est une question importante car comme dit dans l'introduction cela permet de comprendre les effets de ces installations sur la vie de tous les jours des personnes fréquentant les lieux, si cela a un impact sur leur vie étudiante ou leur permet de se fabriquer une image du campus. Sur les 38 personnes interrogées, 24 personnes nous ont indiqué que les ruches étaient invisibles à la fois pour les personnes étant à l'EUP et à la BU. Au contraire, pour les moutons, 23 personnes pensent qu'ils sont visibles. Celles qui considèrent que les moutons sont "peu visibles", sont sur le campus Descartes depuis la rentrée 2019, et en majorité à l'EUP et ne vont que peu ou pas du tout dans l'espace de la bibliothèque universitaire de l'UPEM.



Leur avis concernant les moutons et les abeilles, a tout d'abord été positif en abordant la question : « c'est bien », « c'est original », « cela change », « cela apporte de l'animation ». Nous pouvons constater que ces jeunes personnes ne sont pas habituées à voir des animaux d'élevage en milieu urbain. Ce qui le montre



Mouton d'Ouessant broutant de l'herbe, le 28/11/19.



Moutons d'Ouessant proche de la Maison des Etudiants, et des passants, le 28/11/2019.

L'UPEM finance cette entreprise, elle paye pour une prestation de service. Ecomouton n'a pas à payer l'emplacement à l'université. Nous pouvons faire un parallèle avec l'article de Ségolène Darly, « Des moutons dans la ville : quelles externalités environnementales des pratiques d'élevage ovin en milieu urbain ? », qui explique qu'il y a un transfert de l'entretien des espaces verts de l'université de Paris 13 Villetaneuse vers une association, dans le cadre du système d'éco-pâturage. Nous pouvons à travers cet exemple comprendre la place du capital dans la mise en œuvre de la nature. Dans un autre cadre, chez les particuliers, l'enjeu économique est tout aussi visible : « De nombreux sites Internet leur expliquent comment gérer une chèvre et un mouton pour tondre leur pelouse, proposent la location de moutons et de chèvres » (C.Delfosse, B.Dumont et N.Hostiou), renvoyant les animaux tout de même à des objets.

C. De Oliveira a insisté sur le caractère écologique de la démarche. Mais même si le but premier n'est pas de les rendre visible, ces animaux sont utilisés dans la communication de l'université comme l'a mentionné C.De Oliveira : « Dans toutes les démarches DDRS [Développement durable et Responsabilité sociétale] nous utilisons les moutons et les abeilles dans notre communication », ce qui peut renvoyer entre autres à une valeur esthétique.

Une hypothèse peut être formulée concernant le choix de cet endroit pour installer les moutons. Les tondeuses ont un impact sonore (C.Delfosse, B.Dumont et N.Hostiou), et étant proche de la bibliothèque universitaire, qui renvoie une image de calme, de silence, de tranquillité, cela montre donc l'aspect pratique de l'installation de moutons.

La partie administrative et logistique des animaux relèvent de l'entreprise. Nous n'avons pas pu savoir la fréquence des moutons. Cependant, grâce à nos observations, nous pouvons noter leur présence en fin ou en début de mois, par exemple le 28 novembre 2019 où nous avons pu faire les photos. Ces moutons sont présents dans un secteur bien défini, délimité par des clôtures, et des panneaux interdisant de les toucher, mais aussi de les nourrir, autour de la bibliothèque universitaire Georges Pérec et de la Maison de l'Étudiant. C.De Oliveira a ainsi précisé que le site a été muni d'un abri et d'un abreuvoir pour accueillir les moutons, et qu'il a été clôturé. Le fait de clôturer peut renvoyer au fait que « tout comme l'air, l'eau, le feu, les animaux [...] transgressent constamment les frontières » (P.Arnould, Y-F.Le Lay, C.Dodane et I.Méliani). Nous avons le cas d'une nature urbaine contrôlée.



Panneau indiquant ce qu'il ne faut pas faire vis-à-vis des moutons, proche de la BU, le 28/11/2019.

Pour les abeilles

Introduit sur l'initiative des membres de l'association du personnel de l'IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux), les ruches sont implantées à l'automne 2018. Nous avons pu nous entretenir avec Laurent Bouillaut, un des membres de l'IFSTTAR, et le plus investi actuellement dans ce projet. Déjà très impliqué dans sa commune étant membre d'un verger associatif, mais également passionné par les abeilles, il a souhaité sensibiliser ses collègues aux problématiques environnementales que rencontrent les abeilles actuellement. Les abeilles étant sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) avec des variations en fonction des espèces (entre vulnérable et en danger critique).



La mise en place des ruches sur le toit du bâtiment Bienvenüe (où sont localisés les locaux des membres de l'IFSTTAR) est tout d'abord une initiative écologique selon L.Bouillaut. Toutefois, cela a été facilité par des aides économiques à travers des subventions versées par l'Europe pour ce type de projet. En effet, l'Union Européenne débloque des fonds pour installer des ruches en milieu urbain. Cela en est presque devenu un business à la mode selon lui, grâce à l'image positive et écologique de la présence de ruches à proximité de locaux d'entreprises, car la majorité du tarif liée à l'installation des ruches est remboursée (environ 1500 à 2000 euros par ruche). Pour en revenir à notre échelle d'étude, l'implantation de ruches s'est faite sur le toit de ce bâtiment car il faut obligatoirement un mur afin de protéger les ruches du vent. Nous pouvons voir cela sur les photos suivantes :



*Vue des ruches isolées en arrière-plan sur la vague du bâtiment Bienvenüe depuis le bâtiment des Ponts et Chaussées, le 28/11/2019. **Photo 1***



*Les ruches, vues du bâtiment Bienvenüe (EUP), le 28/11/2019. **Photo 2***

Un système de réseau d'acteurs s'est alors mis en place. Les membres de l'association du personnel de l'IFSTTAR (ASCE) ont contacté des apiculteurs professionnels. Un apiculteur a été recruté, a installé ses ruches, et s'en est occupé une à deux fois par mois. Dans ce cas-ci, l'association possédait 3 ruches sur les 15 présentes, le reste appartenant à l'apiculteur. L'entretien de ces ruches coûtait à l'université 2000 euros par an. C'est pour cela qu'un nouvel apiculteur amateur, bientôt à la retraite, qui a déjà 70 ruches de poser dans différents endroits, a pris sa place. L'association possède toujours 3 ruches, l'apiculteur 12 ruches, mais dans ce cas l'apiculteur coûte entre 900 et 1000€, ce qui convient plus aux acteurs de l'IFSTTAR.

Il est intéressant d'observer que la présence de ruches n'a pas pour vocation d'être visible, selon L.Bouillaut. En effet, il n'existe que trois événements par an, avec une visite autour des ruches et une sensibilisation au métier d'apiculteur. Seulement, ces événements sont destinés aux membres de l'association du personnel, qui sont prévenus par mail. C'est donc un événement privé. De plus, le toit du bâtiment Bienvenüe est inaccessible aux usagers, les ruches sont très peu visibles et très à l'écart des lieux de passage des piétons. La **Photo 1**, prise depuis l'École des Ponts et Chaussées, permet de voir une séparation nette entre usages et ruches, et démontre bien cette non-visibilité des ruches.

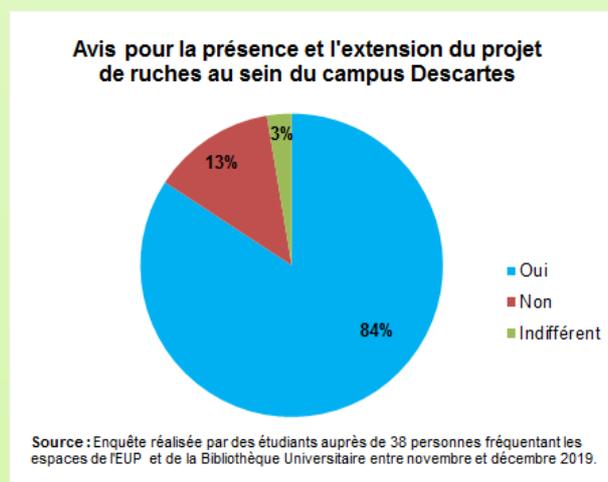
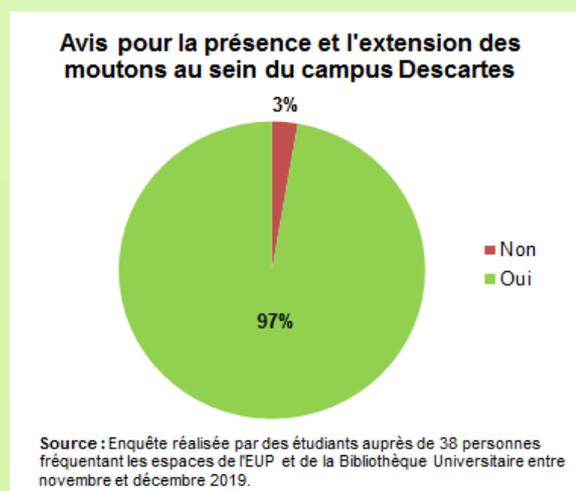
Comme il a été dit au début, une majorité des étudiants n'avait pas remarqué la présence de ruches, ou avait été avertie seulement grâce aux affiches présentes sur le campus. Cette volonté de les rendre non-visibles est en corrélation avec nos résultats de questionnaire. Cela s'explique bien sûr du fait que les ruches doivent être dans un endroit assez isolé, car les manipuler sans équipement peut être dangereux (environ 20.000 à 40 000 abeilles par ruche), et parce qu'ils ne pourraient pas répondre aux demandes de visites par exemple, car ils n'auraient pas assez de matériels.

Cependant nous avons pu observer la conscience écologique de L.Bouillaut, qui pensent tout d'abord à leur bien être plutôt qu'à les rendre visibles. Il a été organisé un événement ouvert à tout public au sein de l'EUP, lors de la vente de miel de ses ruches, en début d'année, et cela a permis d'étendre l'information au sein du campus.

Cependant, selon L.Bouillaut, malgré la présence d'arbres pollinisateurs, il manque de la diversité. Il y a par exemple des marronniers, des acacias, des tilleuls, des chênes mais ce dernier ne permet pas la pollinisation. Et c'est ce manque de diversité qui ne donne pas un miel d'une bonne qualité selon lui. Ce qui contredit une autre réalité, l'existence d'un miel urbain nommé "Miel béton", produit sur le toit de la Mairie de Saint-Denis (93), installé dans les années 2000, et qui a été plusieurs fois primé, grâce à sa bonne qualité, dû à une végétation diverse comme le dit S.Sagnes (2016), et qui permet de montrer que les miels urbains sont aussi variés en qualité que ceux produits en milieu rural. Ce qui permet de soulever deux problèmes importants, celui de l'utilisation intensive des pesticides et des monocultures en milieu rural, qui donc mettent en danger les abeilles, qui ont besoin de diversité florale, et qui fuient par conséquent les milieux ruraux (L.Rougerie, 2015). Et celui de la disparition des abeilles sauvages au profit des abeilles domestiques, qui produisent plus de miel, et permettent un bon rendement économique.

FUTUR

Ces projets sont globalement approuvés par les étudiants que nous avons interrogés, avec 84% des enquêtés voulant bien une extension du projet **ruches**. Les 13% sont dus au fait que certaines personnes ont peur des abeilles, ou bien en sont allergiques, ce qui peut être perçu comme une nuisance, et il y a aussi les piqûres d'abeilles. D'autres n'en voient pas l'utilité en ville, notamment avec la pollution.



Pour le projet des moutons, 97% des personnes interrogées sont favorables à une extension, donc plus de moutons sur le campus. Seul 3% ont dit "non", car elles ne voient pas l'utilité en milieu urbain où il y a peu d'espace et une importante pollution.

Du côté des institutions, deux tendances sont observables vis-à-vis du futur des installations. C.De Oliveira nous a précisé qu'ils n'envisageaient pas d'introduire à un autre endroit supplémentaire des moutons.

Au contraire, il y a un souhait de la part d'un des acteurs du projet ruche, de création à long terme d'une association d'apiculture sur le campus de l'UGE [Université Gustave Eiffel], dont fera partie l'UPEM et l'IFSTTAR en janvier 2020, et qui rassemblerait non seulement des membres de l'IFFSTAR, mais également des étudiants, professeurs, afin de faire participer et de sensibiliser plus de monde à ce projet : "Et d'ici 2 ans ce serait bien qu'il y ait une association purement apiculture qui se monte, avec des formations et potentiellement que nos sites verts, soient des lieux où l'on puisse poser des ruches, où les jeunes apiculteurs puissent poser des ruches" (L.Bouillaut).

Le campus de la Cité Descartes souhaite donc montrer que c'est un éco-campus par l'implantation d'espèces animales comme les moutons et les abeilles, ce qui est relativement un concept nouveau, et qui permet de favoriser la biodiversité. Mais l'éco-pâturage et l'apiculture sont aussi une "démarche économique", en plus d'être écologique, comme le dit l'Université. Il manque cependant une certaine communication de la part de l'Université sur ce point. Et concernant la "démarche sociale", avec les abeilles, c'est le cas car elles permettent de réunir les membres de l'IFFSTAR, il y a des échanges entre les personnes, une envie de sensibiliser, de faire à terme de la pédagogie. Ce qui n'est pas le cas pour les moutons, hormis le fait que cela permet aux personnes fréquentant l'université d'en parler entre elles, les moutons restent dans un endroit bien précis avec des clôtures et des panneaux interdisant tout rapprochement entre l'humain et l'animal, au contraire de certains campus comme Nanterre où les moutons peuvent se déplacer "sur une parcelle non close" (C.Delfosse, B.Dumont et N.Hostiou).

La mise en place de ces deux initiatives permet d'entretenir les espaces verts à moindre coût grâce aux moutons, et participe à donner l'image de la sauvegarde d'une espèce menacée avec la protection des abeilles.

Ces deux projets suivent une tendance globale suivie par de nombreux campus français, leur permettant d'avoir une image soucieuse de l'environnement. Nous pouvons y comprendre la production d'une nature urbaine contrôlée à travers ces exemples. Et nous pouvons observer les rôles multiples assignés aux animaux dans la ville, qui, jusqu'à très récemment ne les considéraient pas dans la construction de l'espace urbain.

Toutefois, des questions se posent. Si ces propositions de mettre des ruches et des moutons ont été validées, quels autres moyens vont être mis en œuvre pour produire une nature urbaine au-delà de la flore ? Quels autres animaux, êtres vivants vont être introduits si le but est d'augmenter la biodiversité sur le campus ? A voir si cela s'inscrit dans la durabilité.

Ressources

- Arnould Paul, Le Lay Yves-François, Dodane Clément *et al.*, « La nature en ville : l'improbable biodiversité », *Géographie, économie, société*, 2011/1 (Vol. 13), p. 45-68. URL : <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2011-1-page-45.htm>
- Blanc, Nathalie & Cohen, Marianne. (2003). L'animal : une figure contemporaine de la géographie. *Espaces et sociétés*. 110-111. 10.3917/esp.g2002.110-111.0025. URL : https://www.researchgate.net/publication/278810995_L'animal_une_figure_contemporaine_de_la_geographie
- Darly Ségolène, « Des moutons dans la ville : quelles externalités environnementales des pratiques d'élevage ovin en milieu urbain ? », *Pour*, 2014/4 (N° 224), p. 285-290. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-285.htm>
- Delfosse Claire, Dumont Bertrand, Hostiou Nathalie, « Villes et espaces périurbains : lieux de nouvelles relations entre l'élevage et la société », *Pour*, 2016/3 (N° 231), p. 193-202. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2016-3-page-193.htm>
- Leblanc Nathalie. La place de l'animal dans les politiques urbaines. IN: *Communications*, 74, 2003. Bienfaisante nature, sous la direction de Françoise Dubost et Bernadette Lizet. pp. 159-175. URL : www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2003_num_74_1_2134
- Mathilde Canard. « Appropriation et mise en œuvre de la Trame verte et bleue aux échelles infrarégionales en Région Midi-Pyrénées (Sud-Ouest de la France) ». *Géographie*. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2016. Français. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01687426/document>
- Rougerie Laurent, « L'exode rural d'Apis Mellifera va-t-il sauver le monde ou sauver notre conscience ? Une ruche en ville, outil de production locale et support pédagogique », *Pour*, 2014/4 (N° 224), p. 291-298. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-291.htm>
- Sagnes Sylvie, « Paris, capitale des abeilles ? », *Ethnologie française*, 2016/4 (N° 164), p. 701-710. URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2016-4-page-701.htm>
- LOI n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020949548>
- LOI n°210-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (1) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022470434>
- *Bientôt des moutons, des abeilles et du jardinage à la fac de Saint-Denis*, *Le Parisien*, 25/09/2019. Site : <http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/bientot-des-moutons-des-abeilles-et-du-jardinage-a-la-fac-de-saint-denis-25-09-2019-8159931.php>
- Actualité de l'UPEM, N°35 - Février 2018. URL : https://www.univ-paris-est.fr/fileadmin/Fichiers/UPE/Actualites/Newsletters/newsletter_UPE_35.html
- Veille Scientifique et Technologique - Université Gustave Eiffel, Françoise Ambiaux « Après les moutons de l'Ifsttar Nantes, Ifsttar Lyon...les moutons de l'UPEM ». Le 28/02/2018, URL : <https://macsisit.blogspot.com/2018/02/et-voici-les-3-premiers-compagnons.html>
- **Questionnaires réalisés** par le groupe Célia Thiéro, Eddy Pelcat, Nicolas Marques, Koffi Kolia, Paul Chastanet, auprès des personnes fréquentant les espaces de l'EUP et de la Bibliothèque Universitaire, entre Novembre et Décembre 2019.
- Les **images**, hormis Google Maps, *Le Parisien*, FreePik; ont été faites par le groupe.